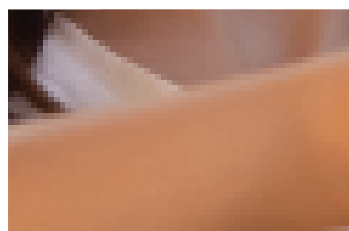
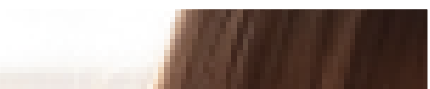


CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE HANDICAP ET LA MDPH DANS MA PRATIQUE MÉDICALE

*Accompagner
mon patient dans son
parcours*



Formation et ateliers pratiques

Le Département de l'Isère en partenariat avec l'URPS médecins Auvergne Rhone-Alpes, la CPAM de l'Isère, les CPTS de Grenoble, du Grésivaudan, du Sud-Grésivaudan et du Voironnais vous invite à un temps d'échange et de partage les :

- ♦ **Jeudi 5 juin 2025 à Crolles 19h30-21h30**
Salle la Cascade (derrière la Mairie)
35 place de la Mairie, 38920 Crolles
- ♦ **Mercredi 24 septembre 2025 à Saint-Marcellin 19h30-21h30**
Maison du Département Sud Grésivaudan
Salle Franquette-Mayette
Avenue Jules David, 38160 Saint-Marcellin
- ♦ **Jeudi 9 octobre 2025 à Voiron 19h30-21h30**
Campus de la Brunerie
Bâtiment INOLAB
180 Boulevard de Charavines, 38500 Voiron
- ♦ **Mercredi 13 novembre 2025 à Grenoble 14h-17h**
Maison Départementale de l'Autonomie
Salle de Conférence
15 avenue Doyen Louis Weil, 38000 Grenoble

Pour vous inscrire

Veillez vous inscrire à un seul atelier pour permettre à chacun de participer

Cliquez sur le lien ci-dessous :

[Je m'inscris](#)

PROGRAMME

Des informations sur la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ses missions et les aides attribuées.

Échanges sur des cas pratiques :

Quelles aides possibles ?

Quelles informations nécessaires à transmettre dans le certificat médical pour évaluer au mieux les besoins ?

Intervenants : Médecins de la MDPH et des services Autonomie en territoire